

FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE



MAISON DE LA GÉNÉALOGIE[®]

Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 57 42 90 82

courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 133 – septembre 2007

ISSN 1240 - 344X

La C.N.I.L. et la mise en ligne : info ou intox ?

La Mayenne, la Vendée, la Cote d'Or, l'Aube, etc., la liste des départements qui mettent en ligne leurs registres paroissiaux et d'état civil s'allongent au fil des mois. C'est une bonne nouvelle, les recherches sont possibles de chez soi et ça jusqu'en 1907, quels bons moments en perspectives ! mais..... car il y a un mais, on constate vite que la communication des registres s'arrêtent aux années 1880, nous frustrant de 20 à 25 ans de renseignements les plus intéressants et les plus riches car c'est souvent dans cette période que se trouve le chaînon manquant. Les différentes archives départementales interrogées sur cette restriction de consultation se retranchent sur une directive de la C.N.I.L. La Fédération a donc consulté cette délibération objet de toutes nos frustrations pour savoir ce qu'elle contient exactement, voici l'extrait mis en cause :

Extrait de la délibération N° 04-067 du 24 juin 2004 concernant les traitements automatisés d'informations nominatives mis en œuvre par les communes pour la gestion de l'état civil. Modifiée par la délibération N° 5005-126 du 12 mai 2005, J.O. N° 149 du 28 juin 2005

Article 5

Consultation des registres et actes d'état civil et conditions de délivrance des copies et extraits des actes de l'état civil : La consultation des registres datant de moins de cent ans est interdite, sauf pour les agents de l'Etat habilités à cet effet et les personnes munies d'une autorisation écrite du procureur de la République. La consultation des registres d'état civil datant de plus de cent ans est libre, en application de l'article 7-3 de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives

Conclusion de cette lecture : les directives des archives départementales n'engagent qu'elles-mêmes dans cette restriction de consultation en raison du risque de mentions marginales pouvant figurer sur les actes de moins de 120 ans. Que faire ? Nous conseillons aux associations concernées de demander et d'obtenir de leurs archives départementales une lettre motivant leurs positions et la faire parvenir à la Fédération. Nous entamerons ensuite une démarche officielle auprès de la direction des Archives de France pour que la loi soit respectée.

Michel SEMENTERY

LES RENDEZ-VOUS À LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

15 octobre 2007	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin
19 octobre 2007 (Matin)	Réunion de la commission des statuts	Tour ESSOR – Pantin
19 octobre 2007 (A.M)	Inauguration des nouveaux locaux FFG	Tour ESSOR – Pantin
20 octobre 2007	Conseil d'administration	Tour ESSOR – Pantin
15 novembre 2007	Réunion de Bureau	Tour ESSOR – Pantin

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

A. Réunion d'information	01/10/2007	Viroflay (78)
B. Réunion d'information	01/10/2007	St-Leu-la Forêt (95)
C. « A la recherche de nos ancêtres »	04-07/10/2007	St-Maximin (83)
D. Journées Nationales de Généalogie	06-07/10/2007	Barbantane (13)
E. Portes ouvertes	06/10/2007	Melun (77)
F. Portes ouvertes	13/10/2007	Boulogne Bill. (92)
G. 1 ^e Rencontres de Généea.& Histoire locale	13-14/10/2007	Bariatou (64)
H. Exposition Transport & Généalogie	13-16/10/2007	Montélimar (26)
I Réunion d'information	13/10/2007	Dammartin (77)
J Portes ouvertes	13/10/2007	Montgeron (91)
K Portes ouvertes	13/10/2007	Franconville (95)
L. Réunion d'information	15/10/2007	Viroflay (78)
M. Journée Régionale de Généalogie	20/10/2007	Le Haillan (33)
N Conférence	20/10/2007	La Gar.-Colomb.(92)
O. JNG de l'Institut Culturel de la Méditerranée	27/10/2007	Marseille (13)
P. Conférence « Les patronymes d'Ile de France »	17/10/2007	Paris (75)
Q. 2 ^e Assises nationales de la généalogie	08/12/2007	Boulogne Bill. (92)
R. Voyage au Québec	18-29/06/2008	Province de Québec
S. XXVII ^e Congrès Inter. des Sci. Généal et Héral.	23-28/06/2008	Ville de Québec (Ca)
T. XX ^e Congrès national de généalogie	22-24/05/2009	Marne la Vallée (77)

A = Organisé par le Cercle Généalogique de Versailles et des Yvelines, c/o Versailles Associations, 7 rue du Béarn, 78000 VERSAILLES. Tél : 01 39 51 72 39, Fax : 01 39 51 72 39, Courriel : cgvy@free.fr. Site Internet : www.cgvy.org.

B = Organisé par Ass. Historique Généal. & Héral. du Val d'Oise, c/o Patrick BAQUIN 7 rue de la Paix 95320 ST-LEU-LA-FORET. Courriel : ahgehvo@free. Site Internet : www.ahgehvo.org.

C. = Organisée par l'Association Généalogique du Var. Renseignements : assocgeneavar@aol.com

D = Organisé par le Cercle Généalogique de Vaucluse et terres adjacentes, Ecole Sixte-Isnard, 31 ter avenue de la Trillade, 84000 AVIGNON. Site Internet : <http://devaucluse.cerclegen.free.fr>

E.= Organisé par le Cercle de Généalogie & d'Hérald. de Seine-et-Marne, B.P. 113 – 77002 MELUN. Courriel : cgh77@wanadoo.fr.

F = Organisé par le Cercle Généal. Boulogne Bill. & Ht de Seine Sud, 167 Bd Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT, tél. : 01 47 12 08 94, courriel : cgbb.admin@free.fr, site Internet : <http://cgbb.free.fr>

G = Organisées par Les associations Généalogie et Histoire des Familles Pays Basque - Adour Maritime (GHFPBAM) et Antzinako. Ce seront les premières rencontres transfrontalières concernant le Pays Basque, avec la présence d'acteurs de France et d'Espagne. Renseignements : GHFPBAM, BP 422, 64104 BAYONNE Cedex,

contact@ghfpbam.org - ANTZINAKO, C/San Gregorio, 28, 31001 PAMPLONA, info@antzinako.org.

H = Organisée par le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale, service des Archives, Mairie, 26200 Montélimar. Site Internet: www.genea26provence.com Courriel: cgd@wanadoo.fr

I = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie. Renseignements : Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul Bert, 77400 - LAGNY-SUR-MARNE. Tél : 01 64 12 29 29, Courriel : cgbrie@free.fr. - Site Internet : www.cgbrie.free.fr.

J = Archives et Familles, 64 rue de la Garenne 91230 MONTGERON. Tél : 06 10 34 57 40 Courriel : archivesfamilles@aol.com Site Internet : archivesetfamilles.free.fr

K = Organisé par l' Ass. Généalogique de Franconville la Garenne, c/o Jean-Pierre TANGUY, 108 Chaussée Jules César, 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD. Tél : 01 34 15 94 34 - 06 07 38 13 12. Courriel : JPTANGUY@wanadoo.fr.

L = Organisé par le Cercle Généalogique de Versailles et des Yvelines, c/o Versailles Associations, 7 rue du Béarn, 78000 VERSAILLES. Tél : 01 39 51 72 39, Fax : 01 39 51 72 39, Courriel : cgvy@free.fr. Site Internet : www.cgvy.org.

M.= Organisée par l'UGAP (Union Généalogique Aquitaine Pyrénées), 11 route de Pauillac, 33320 EYSINES.

N = EGAN 92, c/o Arlette Garrec 82 rue de Saint Cloud 92000 NANTERRE Tél : 01 47 60 05 31. Courriel : egan92@club-internet.fr. Site Internet : genea92nord.free.fr.

O.= Organisé par l'Institut Culturel de la Méditerranée, Dpt général-hist.des familles corses, 5 place Sadi-Carnot, 13002 MARSEILLE, tél.: 04 91 90 03 45 ; télécopie : 04 91 90 03 45.

P. = Organisées par la Fédération Française de Généalogie.

Q. = Organisée par l'Union Généalogique Francilienne. Renseignements : Jean-Yves HOUARD. Courriel : jeanyveshouard@free.fr

R. = Organisé par la FFG.

S. = Organisé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Renseignements : www.sgq.qc.ca/congres_2008/accueil_français.htm

T. = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul-Bert, 77400 LAGNY-sur-MARNE, tél. : 01 64 12 29 29, courriel : cgbrie@free.fr Site Internet : <http://cgbrie.free.fr>

ACTION FÉDÉRALE

Octobre de la Généalogie - Inauguration du siège de la Fédération - Dans le cadre du mois de la généalogie le siège de la Fédération et le Centre de Documentation Généalogique installés dans les nouveaux locaux de Pantin seront inaugurés le vendredi 19 octobre 2007 en présence de Mme Martine de BOIDIFFRE directeur des Archives nationales. Les manifestations, toujours plus nombreuses, qui ont été signalées à la Fédération dans le cadre de l'Octobre de la Généalogie ont été regroupées dans le calendrier ci-dessus.

Agenda des administrateurs (hors commission et bureau) - 3ème trimestre 2007
25/08 - 2° Forum généalogique d'Auvergne - Châtelguyon (63) (M.SEMENTERY-J.Y.HOUARD-E.BEGUOIN)

08/09 - Forum de l'Union Généalogique de Bourgogne - Dijon (21) (M.SEMENTERY)

29-30/09 - Forum de l'Union Poitou-Charentes) - Gençay (86) (E.BÉGUOIN-M.PAILLEUX)

03/04 octobre intervention Mireille PAILLEUX, forum RATP.

Centre de Documentation Généalogique - Installé dans les nouveaux locaux de la Fédération au 22è étage d'une tour offrant une vue imprenable sur Paris et en premier plan sur le parc de la Villette, d'un accès est facile par la ligne 5 du métro, par le RER E ou le bus PC le nouveau Centre de Documentation de la Fédération ouvrira au mois de novembre 2007 afin de mettre son fonds de périodiques, brochures, livres, manuscrits, Cédéroms à la disposition des membres de la Fédération et de tous les généalogistes.

Les lecteurs pourront consulter : 9000 numéros correspondant à 250 revues différentes, 800 brochures, 200 livres, des Cédéroms et avoir accès à Internet.

Des précisions seront données dans le Flash d'Octobre sur les horaires et conditions d'ouverture

La Fédération accueillera avec plaisir tous les dons d'ouvrages généalogiques contribuant à augmenter un patrimoine commun à l'ensemble des généalogistes. Elle tient dès à présent à remercier M. Jacques RAMBEAUX adhérent des cercles de Lorraine et de la Marne qui vient d'offrir la collection complète, depuis l'origine, des numéros de Généalogie Magazine. Elle remercie aussi très chaleureusement la direction du magazine "Votre Généalogie" qui a offert l'ensemble des numéros déjà parus et celle de la Revue des verriers GENVERRE (M. Hubert GERARDIN) ...

BIGENET® : Jean-Yves HOUARD est chargé d'accueillir les cercles désirant rejoindre BIGENET® et de coordonner la collecte des actes. René SOULHIER continuera de s'occuper de la partie comptable.

LES ARCHIVES

Mme Isabelle NEUSCHWANDER, directeur des Archives nationales, a été promue chevalier de la Légion d'Honneur, promotion du 14 juillet 2007.

BON A SAVOIR

Journées d'étude organisées à PARIS par le CTHS (COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES) 16-17 octobre 2007 sur le thème : **LES PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**. Renseignements : Amis du CTHS et des sociétés savantes Journées d'étude 2007 - 1, rue Descartes 75005 PARIS, Téléphone : Tel : 01 55 55 97 63, Fax : 01 55 55 97 60, melissa.rousseau@recherche.gouv.fr www.cths.fr.

La CNIL - Membres et donateurs : les associations dispensées de déclaration de leurs fichiers

La CNIL a dispensé de déclaration les fichiers de membres et de donateurs d'associations. Jusqu'à présent, les fichiers de membres d'associations devaient être déclarés auprès de la CNIL sous une forme simplifiée en référence à la norme 23. Ainsi, les fichiers mis en oeuvre dans le respect des conditions posées par la CNIL ne nécessitent plus le dépôt préalable d'une déclaration. La procédure simplifiée est supprimée (abrogation de la norme 23) et remplacée par une dispense qui reprend en l'élargissant le contenu de la norme simplifiée 23, afin notamment de prendre en compte l'utilisation d'internet. Sont concernés les fichiers de donateurs et la diffusion sur Internet de l'annuaire des membres de l'association. Toutefois les membres doivent être préalablement informés de la diffusion de leurs données par voie numérique et doivent être mis en mesure de s'y opposer par un moyen simple. De la même manière, les fichiers relatifs aux membres ou aux donateurs créés à partir d'un site Web n'ont pas à être déclarés à la CNIL. Par ailleurs, l'utilisation, à des fins de prospection, d'un fichier des membres et des donateurs, à l'exclusion d'opérations de prospection politique, n'a pas à être déclarée à la CNIL. Une telle pratique suppose l'information préalable et l'existence réelle d'un droit d'opposition et un recueil du consentement préalable.

Délibération n° 2006-130 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CNIA0600008X>

Délibération n° 2006-138 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements constitués à des fins d'information ou de communication externe

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CNIA0600007X>

FLASH-FÉDÉRATION - N°133 - septembre 2007

Note d'information périodique de la Fédération Française de Généalogie.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : Jean-Yves HOUARD - Mireille PAILLEUX - Claude RENARD

Philippe ROSSIGNOL - René SOULHIER.